Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20251219-D2025191210-DE

Gourin

**Département du MORBIHAN**

**2025/19/12/10**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
## *SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025*

**L'an deux mille vingt-cinq** à vingt heures trente, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à DUFLEIT Anthony, LE GRAND Hicham à LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange à LE ROUX Véronique, BAUDET Philippe à JANNY Patrick, TROALEN Anne à ULLIAC Morgane, PICARDA Styren à BOUËDEC Jean-Michel.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 25/11/2025
Convocation affichée le : 10/12/2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 18
Procuration (s) : 9

Reçu en Préfecture de VANNES le ……
Publié ou notifié le ……
Certifié exécutoire le ……
A GOURIN, le……

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

## 10- CONVENTION D'ADHÉSION AU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉE (CEP) AVEC L'ALECOB (AGENCE LOCALE DE MAÎTRISE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DU CENTRE OUEST BRETAGNE)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention d'adhésion au conseil en énergie partagé (CEP) avec l'ALECOB sise à Carhaix-Plouguer.

Le montant de la cotisation pour les années 2026, 2027 et 2028 s'élève à 4 670.40 € par année.

Le conseil municipal est invité à désigner un(e) élu(e) « responsable énergie », interlocuteur de l'ALECOB et un agent communal pour la transmission des informations nécessaires à la mission ; il est également invité à autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20251219-D2025191210-DE

Gourin

**Département du MORBIHAN**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**DÉSIGNE** Catherine HENRY, première adjointe, « responsable énergie », interlocuteur de l'ALECOB et Nicolas MENEZ, agent technique, responsable de la transmission des informations nécessaires à la mission,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son adjoint en cas d'empêchement, à signer la convention d'adhésion au conseil en énergie partagé (CEP) avec l'ALECOB sise à Carhaix-Plouguer, pour les années 2026, 2027 et 2028 et pour un montant de cotisation de 4 670.40 € par année.

A Gourin, le 19 décembre 2025
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.